



IAU

ile de France



ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

BÂTIR DES STRATÉGIES
TERRITORIALES

ÉCONOMIE CIRCULAIRE: DU CONCEPT AU MODÈLE

Face aux limites économiques, environnementales et sociales du modèle linéaire (extraire, produire, consommer, jeter), l'économie circulaire propose un nouveau modèle. Plus sobre en ressources et moins impactant sur l'environnement, elle est fondée sur l'optimisation des ressources, la lutte contre le gaspillage, l'écoconception, la réparation, le réemploi, des usages plus collaboratifs et *in fine*, le recyclage. Inspirée des écosystèmes naturels,

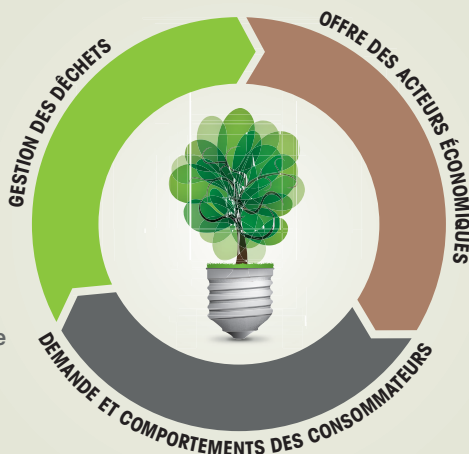
l'économie circulaire repense en profondeur l'offre des acteurs économiques, la consommation et la gestion des déchets, à l'aide d'une forte coopération de l'ensemble des acteurs économiques, des pouvoirs publics et des citoyens. Pour que l'économie circulaire devienne un modèle pérenne, la transformation de nombreux domaines doit s'opérer : énergie, alimentation, emploi, construction, logement, mobilité, numérique, etc.

Les sept pivots de l'économie circulaire

Recyclage

Allongement de la durée d'usage

- réemploi
- réparation
- réutilisation



Approvisionnement durable

Écoconception

Écologie industrielle et territoriale

Économie de la fonctionnalité

Consommation responsable

- achat
- consommation collaborative
- utilisation

Source : Région ÎdF, plaquette zéro déchet, mai 2017 - Picto : freepik.com

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UN MODÈLE EFFICACE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'économie circulaire, en valorisant les ressources locales et en proposant des alternatives à une demande « conventionnelle », permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment dans les secteurs les plus émetteurs en Île-de-France (transports, construction, consommation). Cette approche agit aussi sur le stockage du carbone (retour au sol des biodéchets, matériaux biosourcés).

Avec des modèles économiques plus performants et dynamiques, l'économie circulaire constitue un levier pour l'adaptation aux impacts du changement climatique en agissant sur les ressources (comme l'eau), sur les activités (productivité agricole et approvisionnement), sur la résilience du territoire et de ses acteurs, etc.

LA RÉGION CAPITALE, UN POTENTIEL À EXPLOITER

L'Île-de-France est un territoire très dépendant de l'extérieur : 80 % des ressources sont importées, dont près de 90 % pour l'alimentation et l'énergie. 40 millions de tonnes de déchets y sont produits annuellement, dont 2,4 millions sont encore enfouis dans des installations de stockage (en 2014) avec un système de tri moins performant qu'au niveau national. Plus de la moitié des ordures ménagères résiduelles pourrait être recyclée. Le territoire francilien offre tout

de même un réel potentiel de développement de l'économie circulaire : mixité des espaces ruraux et urbains, activités agricoles, innovation et recherche, déploiement de la consommation responsable et des nouveaux modèles économiques, densité des volumes de déchets, nombreux acteurs engagés, filières intégrées, etc. Il s'agit maintenant de promouvoir et développer collectivement l'économie circulaire de façon transversale en fonction des atouts régionaux.

LES CHIFFRES EN ÎLE-DE-FRANCE*

* chiffres issus des connaissances régionales (ROSE, IAU, Ordif, recensement Agreste, Refer, etc.)

90%

de l'énergie consommée est importée

91%

de la nourriture est importée

2 à 3 jours

d'autonomie alimentaire

800

exploitations fonctionnant en circuits courts alimentaires

sur
5 000

36

ressourceries et recycleries

3,5

millions de tonnes d'ordures ménagères résiduelles/an

dont

45

millions de tonnes de déblais générés par les chantiers du Grand Paris Express

7,4%

d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique (valorisation énergétique des déchets, géothermie, biomasse, etc.)

2

millions de tonnes valorisables (métaux, verre, papiers, cartons, plastiques, matières organiques, etc.)

175

déchèteries

1 pour 149 000 hab.
en zones denses

1 pour 69 000 hab.
en région

1 pour 14 000 hab.
en France

VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En élaborant de façon concertée un plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) et un plan d'action régional en faveur de l'économie circulaire, la Région Île-de France s'est d'ores et déjà engagée vers un objectif « zéro déchet » sur son territoire. Elle entend également développer une stratégie globale en matière d'économie circulaire avant la fin de l'année 2018, en intégrant l'économie circulaire de manière globale et transversale dans l'ensemble de ses politiques

(développement économique, énergie, biomasse, agriculture, gestion des déchets, aménagement, etc.). Cette stratégie vise à valoriser les initiatives déjà menées, mais aussi à accompagner la mise en œuvre et la diffusion des principes de l'économie circulaire dans tous les secteurs de l'économie francilienne.

C'est ainsi que la Région ambitionne de faire basculer l'Île-de-France vers l'économie circulaire avec volontarisme !



D'UNE VISION À UN PROJET DE TERRITOIRE

L'économie circulaire appelle à un renouveau de la fabrication territoriale. Facilitant les relations avec l'ensemble des acteurs et disposant de nombreux leviers (cf. schéma), les collectivités peuvent jouer un rôle central de coordination grâce à des compétences clés telles que l'aménagement, l'urbanisme, les déchets, le développement économique, etc.

Des espaces territoriaux de coopération sont à créer pour faire évoluer les modes de production et de consommation. Une stratégie territoriale d'économie circulaire générera de nombreux effets positifs sur le territoire : réduction des déchets et de la dépendance aux ressources, création de valeur et d'emplois non délocalisables, structurations de filières locales, etc.

LES PREMIÈRES STRATÉGIES EN ACTIONS

UN PLAN ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LA VILLE DE PARIS

À l'issue des États généraux de l'économie circulaire en 2015, la Mairie de Paris a élaboré un plan économie circulaire avec une première feuille de route signée en juillet 2017. Plusieurs actions sont mises en place dans différents domaines : commande publique, construction, réemploi, partage, mise en réseau des acteurs. Elle a inauguré Les Canaux, maison des économies sociales et innovantes, entièrement rénovée selon les principes de l'économie circulaire.

L'économie circulaire est inscrite dans son schéma de promotion des achats responsables. La ville expérimente la collecte des biodéchets dans deux arrondissements (II^e et XII^e) et des systèmes de collecte de proximité (trilib'). Une démarche expérimentale d'écologie industrielle et territoriale est lancée sur le « quartier des Deux Rives », quartier mixte et tertiaire, afin de développer des symbioses et synergies entre acteurs.



LE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SUR PLAINE COMMUNE

Avec un territoire en fort renouvellement urbain, de nombreux chantiers de déconstruction et de construction, Plaine Commune a mené une étude de métabolisme territorial en 2013 dans le cadre de son plan climat air énergie territorial (PCAET). Celle-ci a démontré la dépendance forte du territoire : 1,3 million de tonnes de matériaux « entrent » et 1 million de m³ de déchets du BTP « sortent ».

Avec plusieurs acteurs de la construction et des associations locales comme Bellastock, Plaine Commune cherche maintenant à créer des filières de construction endogènes et des synergies entre acteurs sur le réemploi de matériaux issus de 30 sites pilotes sur le territoire. Le PCAET prévoit aussi des actions sur l'agriculture urbaine, le réemploi et l'économie collaborative.

8 LEVIERS POUR ACCÉLERER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR LES TERRITOIRES

Connaître son métabolisme territorial et agir

- Qualifier et quantifier les flux de matières et d'énergie entrants, transformés et sortants du territoire
- Réaliser une cartographie dynamique des acteurs
- Identifier les capacités de production locale et les synergies possibles
- Créer et coordonner un espace territorial de coopération avec une gouvernance adaptée

Activer l'économie circulaire dans la commande publique

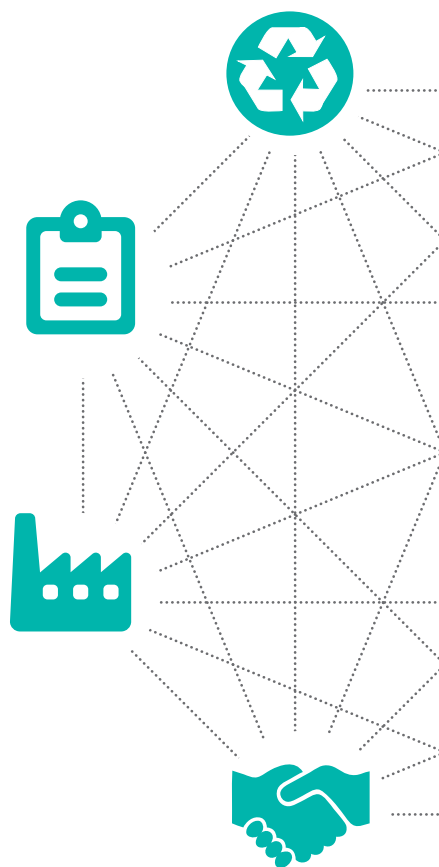
- Réfléchir en amont à l'intégration de l'économie circulaire : définition du besoin, usage par rapport à la possession, *sourcing*, partenariat d'innovation
- Inscrire l'économie circulaire dans le cahier des charges : objet du marché, spécifications techniques et clauses environnementales favorables à l'économie circulaire (cycle de vie, écoconception, recyclage, capacité de réparation et de réemploi, performance environnementale, caractère biosourcé, etc.)
- Faire de l'économie circulaire un des critères d'attribution du marché : évaluation multicritères, coût global (acquisition, utilisation, maintenance, fin de vie)

Mobiliser les acteurs économiques

- Sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux de l'économie circulaire : accès aux ressources, écoconception, tri, coopération entre acteurs, etc.
- Identifier les besoins des acteurs et activer les leviers les plus pertinents : financement, foncier, mise en réseau, planification territoriale, services mutualisés, gestion collective des déchets, etc.
- Coordonner ou participer à des démarches d'écologie industrielle et territoriale, notamment sur les zones d'activités économiques

Mobiliser la société civile

- Stimuler la consommation responsable : promotion des labels et de l'écoconception, du partage, de l'occasion, allongement de la durée de vie, etc.
- S'appuyer sur les acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable pour sensibiliser
- Développer l'économie collaborative et l'économie de la fonctionnalité
- Accompagner les acteurs de l'événementiel vers le zéro déchet
- Lancer et animer un défi « familles zéro déchet »



Viser une trajectoire

« zéro déchet, zéro gaspillage »

- Poursuivre les actions de prévention des déchets auprès des citoyens et acteurs économiques
- Inciter financièrement à la réduction des déchets : tarification ou redevance incitative, systèmes de récompense, consigne, etc.
- Améliorer le tri et la collecte des déchets recyclables
- Mailler le territoire de pôles « ressources » : points d'apports volontaires, déchèteries fixes ou mobiles, ressourceries, etc.



Agir sur l'alimentation et l'agriculture

- Développer l'approvisionnement durable avec des circuits courts alimentaires de proximité
- Accompagner la transition vers des modes de production respectueux de l'environnement et sobres en ressources
- Lutter contre le gaspillage alimentaire auprès des citoyens, de la restauration collective, de l'offre alimentaire
- Trier à la source des biodéchets et les valoriser



Viser une trajectoire de « territoire à énergie positive »

- Privilégier la sobriété énergétique sur le patrimoine public et auprès des acteurs privés
- Développer les énergies renouvelables locales (géothermie, biomasse, méthanisation, solaire) et de récupération (chaleur fatale issue des eaux usées, des industries, des *data centers*, etc.)
- Soutenir les projets locaux d'énergie renouvelable participatifs : coconstruction, mise à disposition de foncier, participation à des sociétés de projet et à leur gouvernance, etc.



Agir sur l'aménagement et la construction

- Agir en amont de la conception : écoconception, énergie grise, analyse de cycle de vie, utilisation de matériaux biosourcés ou issus du réemploi ou du recyclage, choix de la rénovation
- Agir pendant la phase chantier : valorisation des déchets de chantier, filières de réemploi, urbanisme temporaire, espaces de stockage, plate-forme ou bourse d'échanges, synergies entre chantiers
- Anticiper de nouveaux usages et la fin de vie des bâtiments : diagnostic déchets/ressources, tri sur chantier, mixité des usages, adaptation du bâtiment, démontage, déconstruction, réemploi, traçabilité et non toxicité des matériaux

LE DÉPARTEMENT ÉNERGIE ET CLIMAT - ARENE DE L'IAU ÎDF

Favoriser la transition énergétique et son développement économique, promouvoir un cadre de vie agréable et durable, économe en énergie et peu émetteur de gaz à effet de serre, accompagner les plans climat air énergie territoriaux des collectivités, développer les énergies renouvelables et ses filières sont

les objectifs du Département énergie et climat – ARENE.

Au service des élus et des acteurs franciliens, il les accompagne dans la conception et la mise en œuvre

de leurs projets énergie climat à travers :

- la production et mise à disposition des données et indicateurs ;
- le repérage et la valorisation de bonnes pratiques ;
- le conseil et soutien aux démarches et projets au caractère innovant ;
- la capitalisation des enseignements issus d'expérimentations.

POUR EN SAVOIR PLUS



Impulser des stratégies territoriales d'économie circulaire
Site du Département énergie et climat - ARENE

www.arenidf.org/node/5844



Des initiatives franciliennes d'économie circulaire
Brochure du Comité francilien d'économie circulaire

<https://www.arenidf.org/node/5655>



Département énergie
et climat - ARENE de l'IAU îdF

15, rue Falguière
75740 Paris cedex 15
01 77 49 77 49



www.arenidf.org



@ARENEIDF



youtube.com/user/areneiledefrance

mai 2018

Directeur de la publication : Fouad Awada | Rédaction : Thomas Hemmerding |
Design graphique : Yashu | Mise en page : Célia Guillemot | Impression : IMS Pantin
Crédits photographiques : ARENE Île-de-France/Bellastock